

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service des communes
39 21

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

OBJET : Aide du Département aux travaux de proximité - Année 2020 - 2ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département consacrera au dispositif "Aide du Département aux travaux de proximité" 25 millions d'euros pour l'année 2020.

Une répartition de crédits a été approuvée par la Commission permanente du Conseil départemental lors de sa réunion du 24 juillet 2020, pour un montant total de 4 076 262 €

Le Département a été saisi par 60 communes, au titre d'une 2ème répartition de crédits, représentant 133 demandes de subventions départementales. Celles-ci figurent dans l'annexe 1.

Le montant total des subventions sollicitées s'élève à 6 893 740 €, sur une dépense subventionnable de 9 848 199 €HT.

Telles sont les raisons qui m'incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL